



# **REGLEMENT**

## **RAID VAIPAHI 3<sup>e</sup> édition**

**ART 1 :** La 3<sup>ème</sup> édition de la course populaire intitulée « Raid Vaipahi de Teva I Uta » est organisée par l'AS Tamarii Punaruu club affilié à la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française en collaboration avec le Rotary club Taravao-Tahiti Iti.

**ART 2 :** Cette course se déroulera le Samedi 28 Octobre 2017 à partir de 8h00 au départ de l'entrée du jardin botanique de Papeari avec une arrivée aux jardins de Vaipahi de Mataiea.

Deux parcours vous seront proposés : un parcours Elite d'environ 13 km (à partir de 18 ans) et un parcours Découverte d'environ 7 Km (à partir de 16 ans).

Les courses se feront en binôme homme-homme, femme-femme, ou mixte.

Une marche individuelle de 5km est également possible.

Toutes les courses seront gérées en autosuffisance en matière de ravitaillement.

**ART 3 :** Cette compétition est ouverte à tous, licenciés et non licenciés. Pour les non licenciés à la Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française ou à la Fédération Tahitienne de Triathlon, un certificat médical de non contre indication à la pratique de la **“course à pied en compétition”** datant de moins d'un an sera exigé lors de l'inscription. Ce certificat médical sera conservé par l'organisation et pour les marcheurs, une décharge de non responsabilité de l'organisation sera à signer lors de l'inscription.

#### ART 4 : Parcours et Horaires

- Le parcours Elite de 15km sera ouvert à partir de 18 ans (Juniors et plus)



- Le parcours Découverte de 7km sera ouvert à partir de 16 ans (Cadets et plus)



Le départ de ces deux parcours sera donné à 8h du jardin botanique.

La marche partira du jardin de Vaipahi à 8h30 et empruntera la petite boucle proposée par le service du tourisme gestionnaire du domaine.

#### ART 5 : Récompenses :

- Une médaille aux 3 premiers binômes de chaque course Elite et Découverte dans chaque catégorie homme-homme, femme-femme, mixte.
- Un trophée sera remis par le Rotary au premier binôme de la course Elite et remis en jeu l'année suivante. A titre indicatif si un binôme gagne trois fois de suite il garde en souvenir une miniature du trophée
- Des lots « surprises » tirés au sort parmi les dossards restitués après l'arrivée des courses et de la marche (un dossard est également attribué à chaque officiel pour ce tirage au sort).

**ART 6 :** Droit d'Inscription :

**-tarif unique de 1500F par personne, pour les 2 parcours comme pour la marche.**

Les bénéfices de cette course seront reversés **au Rotary club de Taravao Tahiti Iti** qui devra se charger de mener des actions dans l'année 2017 en faveur de la prévention pour les problèmes de cœur et accidents vasculaires cérébraux.

**ART 7 :** Inscriptions à partir du lundi 14 Octobre 2017 jusqu'au Vendredi 27 octobre 2017 à 16h30 à Intersports Fare Ute et Taravao

Renseignements : Arsène Leu 87783485 ([tehauarii@mail.pf](mailto:tehauarii@mail.pf)) ou

Bernadette au 8778 86 40 ([bernadettetaputuwasna@gmail.com](mailto:bernadettetaputuwasna@gmail.com)) ou

Janick au 87762377([aubineaujanick25@gmail.com](mailto:aubineaujanick25@gmail.com))

**ART 8 :** L'association s'engage à fournir les prestations suivantes :

- L'attribution d'un dossard et de 4 épingles à chaque participant (remis le jour de la course au jardin botanique de Papeari).
- L'assistance des secouristes ou pompiers de Mataiea sur la course et à l'arrivée.
- La présence des agents de la police municipale de la Commune de Teva I Uta assurant la sécurité routière.
- La remise des récompenses aux jardins d'eau de Vaipahi après l'arrivée.
- La remise d'un tee-shirt, d'un casse-croûte et d'une bouteille d'eau contre restitution du dossard et des épingles à l'arrivée.
- La souscription d'une assurance responsabilité civile.

**ART 9 :** Tout litige faisant suite à une réclamation sera tranché par le juge arbitre de l'épreuve.

**ART 10 :** Il est demandé aux athlètes et spectateurs de respecter les lieux mis à la disposition de l'organisation.

**ART11 :** Pénalités

Mise hors course en cas de :

Manœuvre déloyale envers les autres concurrents ou l'organisation

Non respect des consignes de sécurité

Non respect du parcours

Abandon de détritrus sur le parcours

Perte du dossard pénalité 5mn

**ART 12 :** Abandon

Tout abandon volontaire ou survenant à la suite d'une blessure déclassé le coureur et par la même l'équipe. En cas d'abandon se rapprocher du Poste de Contrôle le plus proche et restituer son dossard à un membre de l'organisation. En cas d'incapacité de se déplacer, faire prévenir les secours par un coureur. **Pour des raisons de sécurité, merci de respecter cette règle.**

**ART 13 : Barrière horaire**

Les équipes qui n'auront pas franchi la ligne d'arrivée avant 11h30, seront déclarées hors course. Leur sécurité ne sera alors plus assurée par les organisateurs sauf en cas de blessure. Elles devront rallier la zone d'arrivée par leurs propres moyens dans les meilleurs délais et rendre leur dossard.

